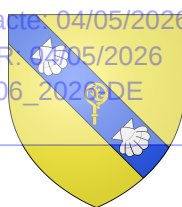


Date de transmission de l'acte : 04/05/2026

Date de réception de l'AR : 05/05/2026

062-216208694-DE_006_2026-DE

AGEDI



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE_006_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
13	0	2
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur Michaël AUDEGOND.

Présents : Monsieur Michaël AUDEGOND, Madame Colette NOURRY, Monsieur Gautier MOERMAN, Monsieur Henri MACE, Madame Martine CAPPON, Monsieur Luc PAUWELS, Monsieur Didier LETERME, Madame Marie-José GUILBERT, Madame Dominique DENEUVILLE, Madame Loetitia REZENTHEL, Monsieur Rémi CHOQUET, Monsieur Francis DESVIGNES, Madame Anne HUDELLE, Monsieur Francis DALONGEVILLE

Représentés : Madame Gaëtane DELATTRE représentée par Madame Dominique DENEUVILLE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Gautier MOERMAN est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Présentation et approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats

Monsieur le Maire procède à la présentation du Compte Financier Unique 2025 selon les éléments suivants, puis donne la parole à Madame NOURRY Adjointe au Maire ;

Madame NOURRY fait procéder au vote, hors de la présence de Monsieur le Maire.

Considérant l'absence de question particulière de la part des membres du Conseil Municipal sur les éléments présentés.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré, d'adopter le Compte Financier Unique communal 2025 par 12 voix pour et 2 abstentions (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote).

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré, d'adopter l'affectation des résultats par 13 voix pour et 2 abstentions.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
Monsieur Michaël AUDEGOND

DE_006_2026

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026

Date de reception de l'AR: 04/05/2026

062-216208694-DE_006_2026-DE

A G E D I